



Grenoble2, UPMF, Université Stendhal, IEP G

La précarité au travail est la source de toutes les précarités dans la société. (Bernard Thibault)

Allons-nous accepter et subir une société de « précarité » (Robert Castel, sociologue), une société du « travail à tout prix » bien différente d'une société de plein emploi ?

Nous avons déjà dit **non** dans les luttes anti-CPE. Continuons !

Emplois précaires

Tous les salariés sont touchés.

Dans le public, 17 % des agents sont précaires sur des contrats courts.

La précarisation de l'offre d'emploi s'accroît : 7 embauches sur 10 sont des CDD qui concernent surtout les jeunes.

Il y a aussi tous ceux qui sont à la marge de l'emploi : 636 000 intérimaires en décembre 2005, 40 % seulement de chômeurs indemnisés, 1.112400 rmistes

Salaires précaires

1993 : 8,3 % des salariés du privé payés au SMIC

2004 : 15, 6 % des salariés payés au SMIC

Le 1/3 (80 % de femmes) des salariés cumulent temps partiels et SMIC

Le SMIC, c'est aussi la réalité dans la fonction publique : en 2004, 450 000 fonctionnaires étaient payés au SMIC. Ce chiffre a doublé depuis 1995.

Précarisation des emplois, précarité des personnes C'est la mort du service public

Le problème de la précarité est un fléau dans l'enseignement supérieur : 30 % des personnels sont précaires effectuant des missions permanentes, en grande majorité rémunérés sur le budget propre. La solution proposée serait le **Contrat à durée indéterminée** dans la fonction publique.

- La loi est très restrictive, seulement 23 agents bénéficient d'un CDI à l'UPMF par exemple.
- Le CDI n'est pas un droit donc pas automatique
- Le CDI est financé par la dotation globale de fonctionnement, dotation qui stagne depuis des années. Les recrutements en CDI se feront aux dépens d'autres engagements financiers. La recherche de financements extérieurs est prévisible, donc plus grande privatisation.
- Le CDI est une attaque frontale contre le statut des fonctionnaires
- La situation administrative des agents en CDI est très floue : rien sur leurs droits et devoirs, rien sur la reconnaissance des qualifications, rien sur la grille salariale, rien sur une éventuelle évolution de carrière. A l'UPMF, la vigilance des organisations syndicales a permis de maintenir une convention statutaire des contractuels qui bénéficient, sous certaines conditions, d'une évolution de carrière. Les agents en CDI bénéficieront des mêmes *avantages*. Et ailleurs ?
- Le CDI est un leurre qui ne garantit pas l'emploi.

L'avenir n'est pas à l'insécurité sociale

Ensemble exigeons la titularisation immédiate des précaires pour un service public de l'enseignement supérieur renforcé à l'écoute des besoins des étudiants. Renforçons les missions premières de l'université : accroissement des connaissances (recherche) et transmission des savoirs (enseignement) pour construire l'avenir.

La lutte contre la précarité passe par la lutte pour l'emploi stable, statutaire, qualifié et bien rémunéré. La lutte des précaires est indissociable de celle des fonctionnaires

Ne laissons pas les choses se faire sans nous, car alors, elles se feront contre nous

Ensemble, nous sommes plus forts

Il ne se passe pas une semaine sans que les salariés du campus décident de franchir la porte du local syndical CGT pour dénoncer de mauvaises conditions de travail. Parmi ces collègues, un grand nombre de contractuels, inquiets pour leur avenir et victimes de chantage à l'emploi. La faiblesse des salaires s'ajoute évidemment à leurs difficultés.

Chacun peut imaginer, au vu de sa propre situation, que c'est bien la majorité des salariés, et pas seulement ceux qui ont déjà décidé de se faire entendre, qui est confrontée aux mêmes difficultés.

Et si tous les salariés, qu'ils soient titulaires ou contractuels, enseignants, bibliothécaires, administratifs, techniciens, du public, du privé se donnaient les moyens de se faire entendre au sein de la CGT de façon solidaire, fraternelle et organisée ?

Et si les contractuels, avec le soutien des titulaires, s'organisaient pour faire reconnaître leur rôle irremplaçable dans le fonctionnement de nos établissements et exiger leur titularisation ? Sans elles et eux, les universités n'ont plus qu'à fermer leur porte !

Le syndicalisme CGT peut fédérer les énergies et gagner sur les revendications communes.

Pour le progrès social

Intervenez

Syndiquez-vous

CPE : une victoire qui en appelle d'autres

Cette victoire démontre :

- **L'utilité et l'efficacité du syndicalisme** dès lors qu'il mène une action unie pour défendre l'intérêt des salariés
- Elle doit **donner confiance pour combattre la précarité et la flexibilité**
- ❖ **En titularisant tous les contractuels**
- ❖ **En transformant les temps partiels imposés en plein temps** pour ceux qui en font la demande
- ❖ **En exigeant le SMIC à 1500 euros tout de suite** et le doublement du salaire entre le premier emploi et le départ à la retraite, une véritable sécurité sociale professionnelle

Oui, nous voulons gagner plus, nous voulons être titularisés, nous voulons vivre autrement que dans la précarité

Pour résister, proposer, lutter et conquérir un statut social qui doit accompagner ma vie professionnelle, pour être acteur du changement, je prends ma place. Je rejoins la CGT.

Nom, prénom

...

Etablissement et affectation

....

A retourner à : **FERC-sup CGT Grenoble2**. BP 47. 38040 Grenoble cedex 9.

Cgt.upmf@upmf-grenoble.fr